

Bonjour,

Je me permet de vous écrire au sujet de la consultation publique sur la distribution débridée de circulaires Publisacs par la compagnie Trans-Continentale sur le territoire de la Ville de Montréal.

Tout d'abord, c'est la première fois que j'écris à ma ville. Enchanté.

Vu l'urgence d'agir et la crise environnementale à venir, je me permet d'insister sur la pertinence d'agir maintenant :

- 1,00,100 tonnes de déchets générés par cette activité chaque année sur le territoire pour annoncer des prix de magasins?
- 182 millions de sac de plastique que ne sont pas séparées du papier par les centres de tri - gaspillage coûteux que nous devons payer pour eux?
- La communication de prix par les magasins peut aussi bien se faire via courriel ou site web - canal de communication le plus étendu dans la population
- Trans-Continentale est tout à fait au courant des dommages environnements qu'ils causent - il n'y a pas d'incitatifs à ne pas polluer. Mais nous payons pour eux l'enfouissement et le dommage à long terme associé? Pourquoi?
- La division "Publisac" est extrêmement profitable pour Trans-Continentale parce qu'ils ne paient pas pour la pollution qu'ils causent. Or, il y a un vrai coût environnemental à long terme - coût d'enfouissement réel pour la Ville. Ils ont reçu de l'argent en échange.
- Statistique de l'industrie : seulement 35% des consommateurs consultent au départ une circulaire. 65% ne magasinent pas de cette façon. Non négligeable pour le détaillant, insignifiant pour une large majorité.
- On demande de simples gestes immédiats mais à long terme, la distribution des circulaires devra être abolie pour le gaspillage qu'ils représentent. On a des priorités encore plus importantes, celle-ci est facile à exécuter.
- Élimination immédiate des sacs de plastique car non-triés par les centres de tri. Il existe des sacs en maïs biodégradable ou qu'ils remplacent autre chose de leur cru, sont toujours créatifs. Plus de sacs de plastique.
- Livrer des circulaires seulement aux gens qui affichent un logo d'autorisation
- Expliquer à Trans-Continentale qu'ils n'ont pas un permis de polluer notre environnement au profit de leurs actionnaires - les priorités ont changé.
- Faire respecter le règlement avec des fortes amendes car Trans-Continentale ne fait preuve d'aucune collaboration et insiste que la pollution leur appartient - nous n'avons rien à dire?
- Demander à Trans-Continentale le plan de décroissance vers une sortie complète de ce secteur et une loi subséquente contre l'existence de cette pratique.

Je ne veux pas en ajouter, je crois que vous aurez compris mon point : l'heure est grave, on compte sur vous pour prendre le leadership, sinon qui? Vous nous représentez et nous vous soutiendrons dans vos démarches. Trans-Continentale, de par leur constitution, ne cherche qu'à maximiser ses profits ce qui n'est pas mauvais en soi, juste pas au prix d'un

gâchis qui va s'enfouir à hauteur de 1,00,000 tonnes par année (oui, c'est haut). Pour annoncer du Cheez-Whiz?

Je vous remercie de votre intérêt pour mon courriel et je suivrai avec intérêt votre plan ambitieux pour évaluer vers un monde moins pollué de circulaires papiers. Vous prenez des décisions audacieuses ces dernières années, on compte sur vous pour changer les règles, on est plus aux calèches. C'est un énorme impact pour l'environnement, pensez à votre bilan, ce sont vos valeurs avouées.

Même les journaux n'impriment plus leur journaux en 2019.

Sincères salutations

François Lavigueur